

AVIS DU CONCOURS D'ADMISSION 2023 - 2024 Mastère Professionnel BUILDING INFORMATION MODELING - BIM

1. Conditions d'accès au concours et nombre de places à pourvoir:

Les candidats qui désirent participer au concours d'admission au mastère professionnel "**Building Information Modeling BIM**" doivent satisfaire la condition de validation du Diplôme National d'Architecte (DNA) ou tout autre diplôme Bac+5, national ou étranger, accompagné d'une expérience professionnelle d'au moins **02 ans** (en comptant le stage professionnel pour la validation du DNA). D'autres parcours universitaires et professionnels sont susceptibles d'être acceptés dans le cadre d'une dérogation, accompagnés d'une solide expérience professionnelle en relation avec la thématique de la formation.

Le nombre de places à pourvoir est de **15 à 30 places** avec un quota de **70% de places minimum** réservées aux architectes diplômés de l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU) et un quota de **30% de places** à disposition des candidats appartenant à d'autres institutions.

2. Dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats désirant se présenter au concours d'admission doivent déposer une demande écrite adressée au Directeur de l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme et un dossier d'admissibilité comportant les éléments suivants :

- Un **formulaire** à remplir, téléchargeable sur le site de l'ENAU¹
- Une copie de la **CIN**
- Une **lettre de motivation** mettant en valeur le projet professionnel en relation avec la formation
- Des copies **des diplômes** obtenus depuis le baccalauréat avec indication de la mention (rajouter les copies des PV des mémoires d'architecture et des PFE et des mémoires des stages professionnels si la mention n'est pas indiquée sur le diplôme)
- Des copies **des relevés des notes** de toutes les années universitaires
- Un **Curriculum Vitae** actualisé (avec les attestations de stages et les attestations de travail des différents postes occupés hors stages)
- Un **book** qui montre l'intérêt du candidat au domaine du BIM (book illustré et commenté)
- Des **certifications** et/ou **attestations de formations** dans le domaine du BIM (si elles existent)

Période de dépôt : Du 28 aout au 08 septembre 2023

N.B. Le dépôt de la demande et du dossier de candidature se fait au bureau d'ordre à l'ENAU. Les dossiers incomplets ou parvenus après les délais ne seront pas traités.

¹ <http://www.enua.rnu.tn/download/formulaire-candidature-master-professionnel/>

3. Déroulement du concours d'admission et sélection:

1^{ère} étape : Etude des dossiers et présélection

Du 11 au 15 septembre 2023 :

La présélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

1. La moyenne du bac ;
2. Les motivations du candidat à participer au mastère en relation avec son projet professionnel ;
3. L'excellence et l'assiduité dans le cursus universitaire (mention obtenue chaque année, redoublement...);
4. Les études ou recherches portant sur le BIM ;
5. L'expérience professionnelle (ainsi que celle dans le cadre de stages) en relation avec la formation ;
6. Les formations et/ou certifications du candidats en relation avec le BIM.

La présélection des dossiers se fait sur la base du calcul d'un score sur 100 points comme suit :

Critères	Détails					Max des points
	moyenne < 12 05 pts		moyenne ≥ 12 10 pts			
Moyenne du Bac	moyenne < 12 05 pts		moyenne ≥ 12 10 pts			10
Motivations	non argumentées 00 pts		argumentées 05 pts			05
Parcours universitaire	redoublement 00 pts		non redoublement 05 pts			05
Cursus universitaire	1 ^{ère} année 02,5 à 10 pts	2 ^{ème} année 02,5 à 10 pts	3 ^{ème} année 02,5 à 10 pts	4 ^{ème} année 02,5 à 10 pts	5 ^{ème} année 02,5 à 10 pts	10 (50/5)
Mention diplôme universitaire	Passable 05 pts	Assez Bien 10 pts	Bien 15 pts	Très Bien 20 pts		20
Etudes / travaux / recherches qui portent sur le BIM (Book)	inexistantes 00 pts	faibles 05 pts	moyennes 10 pts	bonnes 20 pts		20
Expérience professionnelle	inexistante 00 pts	faible 05 pts	moyenne 10 pts	bonne 20 pts		20
Certifications/formations/ autres en relation avec la thématique du mastère	n'existent pas 00 pts		existent 10 pts			10
TOTAL						100

16 septembre 2023 : Publication de la liste préliminaire

2^{ème} étape : Entretien en informatique appliquée à l'architecture et résultats

22 et 23 septembre 2023

Les étudiants présélectionnés suite à l'étude de leurs dossiers seront convoqués à **un entretien d'admission présentiel à l'ENAU portant sur l'informatique appliquée à l'architecture. Un score sur 100 points** sera attribué au candidat suite au test.

Score global moyen de sélection définitive suite au test : 60% pour le dossier et **40%** pour l'entretien orienté informatique appliquée.

02 octobre 2023: Proclamation des résultats et publication de la liste des candidats retenus

Les résultats seront affichés à l'ENAU et publiés sur le site de l'école: <http://www.enua.rnu.tn/>, le blog de veille de l'Ecole Doctorale Sciences et Ingénierie Architecturales: <https://enaudoctorale.wordpress.com/>, la page FaceBook de l'ENAU: <https://www.facebook.com/search/top?q=enua%202017-2020> et celle de l'école doctorale: <https://www.facebook.com/groups/88257198993>

3^{ème} étape : Inscription administrative des candidats

Dates : Du 03 octobre au 06 octobre 2023

4^{ème} étape : Démarrage des cours

Date : 09 octobre 2023

4. Récapitulatif des échéances

- **Du 21 aout au 08 septembre 2023** : Dépôt du dossier de candidature
- **Du 11 septembre au 15 septembre 2023** : Présélection des candidats sur dossier
- **16 septembre 2023** : Publication de la liste préliminaire
- **22 et 23 septembre 2023** : entretien avec les candidats présélectionnés
- **02 octobre 2023** : Proclamation des résultats et publication de la liste des admis
- **Du 03 octobre au 06 octobre 2023** : Inscription administrative
- **09 octobre 2023** : Démarrage des cours

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la coordinatrice de l'Ecole Doctorale Sciences et Ingénierie Architecturales EDSIA à l'adresse suivante : edsiaenua@enua.ucar.tn

Le Directeur de l'ENAU
Fakher KHARRAT

Le Président
de la Commission MP BIM
Mounir DHOUIB